



Guidel Rando
randonnée & longe côte

15 Kerdeuzet

56520 – GUIDEL

06 86 42 03 93

mail : contact@guidelrando.fr

N°affiliation FFRP 03241



CDRP Morbihan

Maison des Solidarités

12 rue des Hortensias

56390 GRAND-CHAMP

Assurance R.C.P.
WTW France - Département Sport Immeuble
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière:
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 70 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1

Guidel, le 14 avril 2026

NOTICE D'INFORMATION

Mini-séjour randonnée / longe côte à ARCACHON du jeudi 8 au dimanche 11 octobre 2026- 4 jours / 3 nuits

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité à la date du séjour, avec assurance IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA et à jour de l'adhésion à Guidel Rando.

Nombre de participants : 35 au minimum et 46 au maximum

Dates : du jeudi 8 au dimanche 11 octobre 2026

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage

LA DESTINATION : le bassin d'Arcachon

Site exceptionnel réputé pour ses paysages variés, ses villages ostréicoles, ses activités nautiques et son patrimoine naturel préservé dont la célèbre dune du Pilat.

FORMALITÉS :

- Carte d'identité ou passeport
- Carte vitale
- Permis de conduire pour les conducteurs

LES ACTIVITÉS :

Séjour comprenant plusieurs activités : Randonnées pédestres et longe côte, visites touristiques et culturelles.

PROGRAMME

Le programme a été établi selon les informations connues lors de sa rédaction. Des impondérables sont toujours possibles, et selon les circonstances du moment : météo, terrain, groupe, ...les activités pourraient être modifiées ou annulées.

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pédestre et du longe côte pour apprécier pleinement ce séjour.

Encadrement des randonnées : animateurs(trices) de l'association titulaires du CARP

Encadrement du longe côte : animateurs(trices) d'Arcachon Longe Côte titulaires du diplôme d'animateur LC

Encadrement de la visite commentée : guides locaux professionnels

Résumé du programme (détaillé page 3) :

Randonnées et longe côte sans difficultés

- Jour 1 – Après l'installation à l'hébergement, promenade de détente sur le bassin
- Jour 2 – Dune du Pilat – Rando sur sentier du littoral ou longe côte
- Jour 3 – Visite commentée de la Ville d'Hiver d'Arcachon – Rando dune boisée de Camicas ou longe côte
- Jour 4 - Retour

HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Centre Vincent de Paul – 160 bd de la côte d'Argent -33120 ARCACHON – 05 57 52 76 00

- ▶ Formule 1/2 pension
- ▶ Chambres de 2 personnes lits séparés avec douche (serviettes de toilette non fournies) WC dans le couloir.
- ▶ Chambres individuelles dans la limite des disponibilités

COÛT DU SÉJOUR

Le prix du séjour est fixé à 170,00 € par personne, prix ferme et définitif non révisable.

Ce prix comprend :

- L'hébergement et la restauration tels que définis plus haut, du dîner du jeudi au petit-déjeuner du dimanche
- Les pots d'accueil et remerciements
- L'accompagnement des randonnées et du longe côte
- Les visites et billets de train
- Les contributions fédérales EIT et UEIT

Ce prix ne comprend pas :

- Les pique-nique du midi (commerces à proximité)
- Les frais de covoiturage, et parkings
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas prévu comme compris

INSCRIPTION

L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin d'inscription à l'adresse indiquée, et le paiement effectué.

Date limite d'inscription : 15 juin

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** au moyen du bulletin de souscription d'assurances joint à notre envoi et qui doit comporter **la même date** que le bulletin d'inscription.

Ce bulletin doit être obligatoirement rempli et signé même si vous n'avez pas souscrit d'assurance.

Pour information : titulaire d'une licence avec assurance IRA, vous bénéficiez automatiquement de l'assurance rapatriement dans le monde entier.

PAIEMENT

En une seule fois à l'inscription, par les moyens proposés ci-dessous :

- Virement bancaire
- CB sur la plateforme Pep's Up
- Chèque bancaire à l'ordre de Guidel Rando

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS EN COVOITURAGE

Les participants sont invités à se regrouper pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Chaque équipage gèrera la contribution de chacun aux frais de déplacement (trajet A-R et trajets sur place)

Déplacement d'environ 1200.km (rétribution conseillée : 0,30 €/km) soit 400 € par véhicule (péages et parkings inclus).

FRAIS DE RÉSOLUTION ou D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

1- Si assurance non souscrite : remboursement possible selon le reste à charge supporté par l'association et de 10,00 € de frais de dossier. Il est conseillé à l'adhérent de chercher un remplaçant (voir paragraphe « cession du séjour »).

2- Si assurance souscrite : L'annulation relève de la garantie « Assurance annulation » souscrite auprès de Groupama N° 41789295M – MUTAIDE n°5369. Consulter le contrat d'assurance.

Les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances resteront acquises à la structure organisatrice.

CESSION DU SÉJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables dans l'espace adhérent à la page voyages du site de l'association <https://www.guidelrando.fr/>

Responsable du séjour

Pour tous renseignements : Danielle PHILIPPE – philidani12@gmail.com – 06 62 46 20 62

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Pour info :

Une note regroupant toutes les informations pratiques (horaires, répartition des chambres et du covoiturage, parkings...) sera expédiée à chaque participant au plus tard 15 jours avant le départ.

-----Jour 1 – Jeudi 8 octobre-----

- Trajet Guidel – Arcachon
- 14h à 15 h : arrivée et installation dans les chambres
- Vers 16 h : **Promenade sur le bassin au départ du centre**
(Parc Pereire, allées cavalières, jetée du Moulleau avec vue sur la dune du Pilat, Eglise ND des Passes)
- 18h 30 - **Pot d'accueil**
- 19h 30 - Dîner

-----Jour 2 – Vendredi 9 octobre-----

- Petit déjeuner

Randonneurs et longeurs

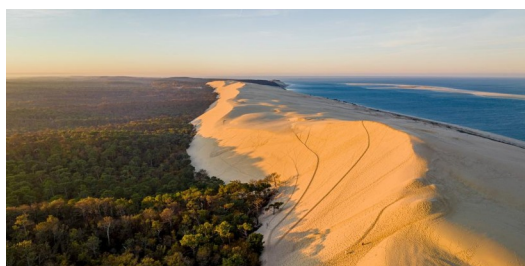
- **Dune du Pilat - Ascension et marche libre sur la crête**
Site classé depuis 1994, c'est la plus haute dune d'Europe (103m). La dune du Pilat impressionne par sa taille mais aussi par l'époustouflant panorama qu'elle offre de son sommet sur le Bassin d'Arcachon, le Banc d'Arguin, le phare du Cap Ferret et la forêt à perte de vue. Grimpez et admirez !
- **Pique-nique au Port de Larros à Gujan Mestras** avec possibilité de dégustation d'huîtres dans les célèbres cabanes à huîtres
- **Petite visite commentée** du port ostréicole
Entre cabanes pittoresques, chantiers navals, bateaux traditionnels, coquilles d'huîtres ici et là.. vous êtes tout simplement sur l'un des plus beaux sites du bassin !

Randonneurs

- **Rando de 9 km sur le sentier du littoral du port de Larros-Gujan à La Hume**
- Retour à Gujan par le train

Longeurs

- Trajet vers Arcachon **plage d'Eyrac pour séance longe côte de 15h à 16h** avec les longeurs de l'association Arcachon Longe Côte
- Dîner



-----**Jour 3 – Samedi 10 octobre**-----

- Petit déjeuner

Randonneurs et longeurs

- **Visite commentée de la Ville d'Hiver d'Arcachon**

Sur 110 hectares, la Ville d'Hiver d'Arcachon a vu se construire l'un des ensembles les plus originaux de villas du XIXe siècle et du début du XXe. Ce quartier, sur les hauteurs de la ville, est un petit paradis d'architecture et de fantaisie. Chaque villa raconte une histoire, celle de la naissance d'Arcachon, devenue grâce aux frères Pereire un haut lieu de villégiature de la Belle Epoque.

- Pique-nique et temps libre

RANDONNEURS

- **Rando dans la dune de Camicas**

La Dune de Camicas est une dune boisée qui culmine à 46 m. Si la forêt de pins maritimes y occupe une place prépondérante, elle côtoie des boisements mixtes (résineux et feuillus) et des chênaies pures (chêne pédonculé, chêne vert, chêne liège). En hauteur, elle vous offre une belle vue sur la station.

Au détour des sentiers vous découvrirez aussi une station de radio maritime, des puits de pétrole et ...une piste de ski ! Puis nous longerons les prés salés jusqu'au port de La Teste et ses pinasses, embarcations traditionnelles utilisées pour la pêche et l'ostréiculture.

LONGEURS

- **Longe côte à la plage Pereire de 15h30 à 16h30**

- **Pot de fin de séjour et remerciements**

- Dîner



-----**Jour 4 – Dimanche 11 octobre**-----

- Petit déjeuner

- Retour Guidel